

Séminaire annuel 2023

LA CHIRURGIE EN ILE DE FRANCE

Mercredi 29 Novembre 2023 - de 8h30 à 18h00

Université de Paris - Cité - Site NECKER,
160 Rue de Vaugirard, 75015 Paris

Bilan CHIRURGIE Ile de France

**Pr Henri-Jean Philippe,
Réfèrent Anesthésie-Chirurgie ARS IDF**

Sommaire

1.Activité

2.PRS3

3.Robot

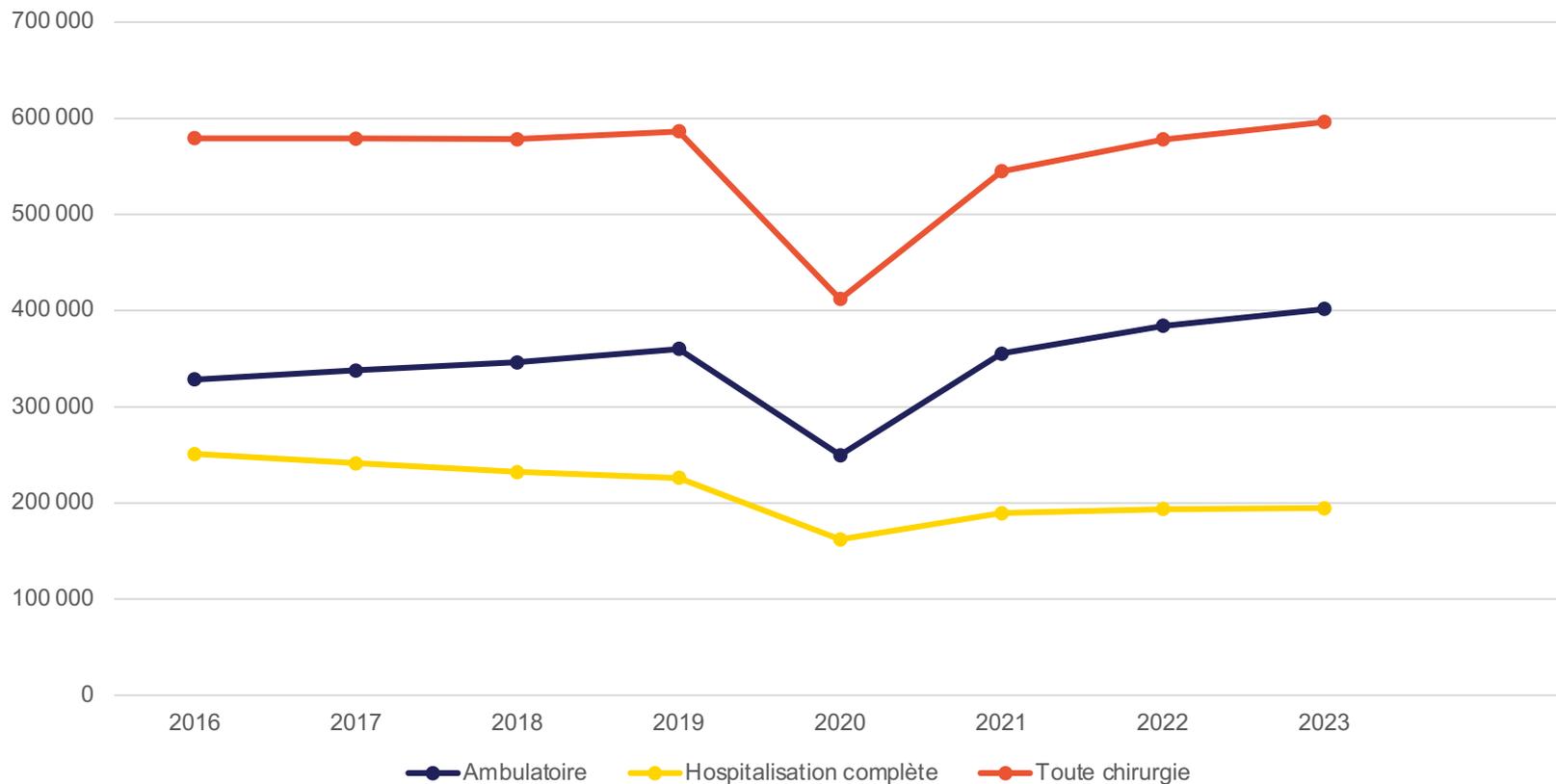
4.ACHILE

5.AAP

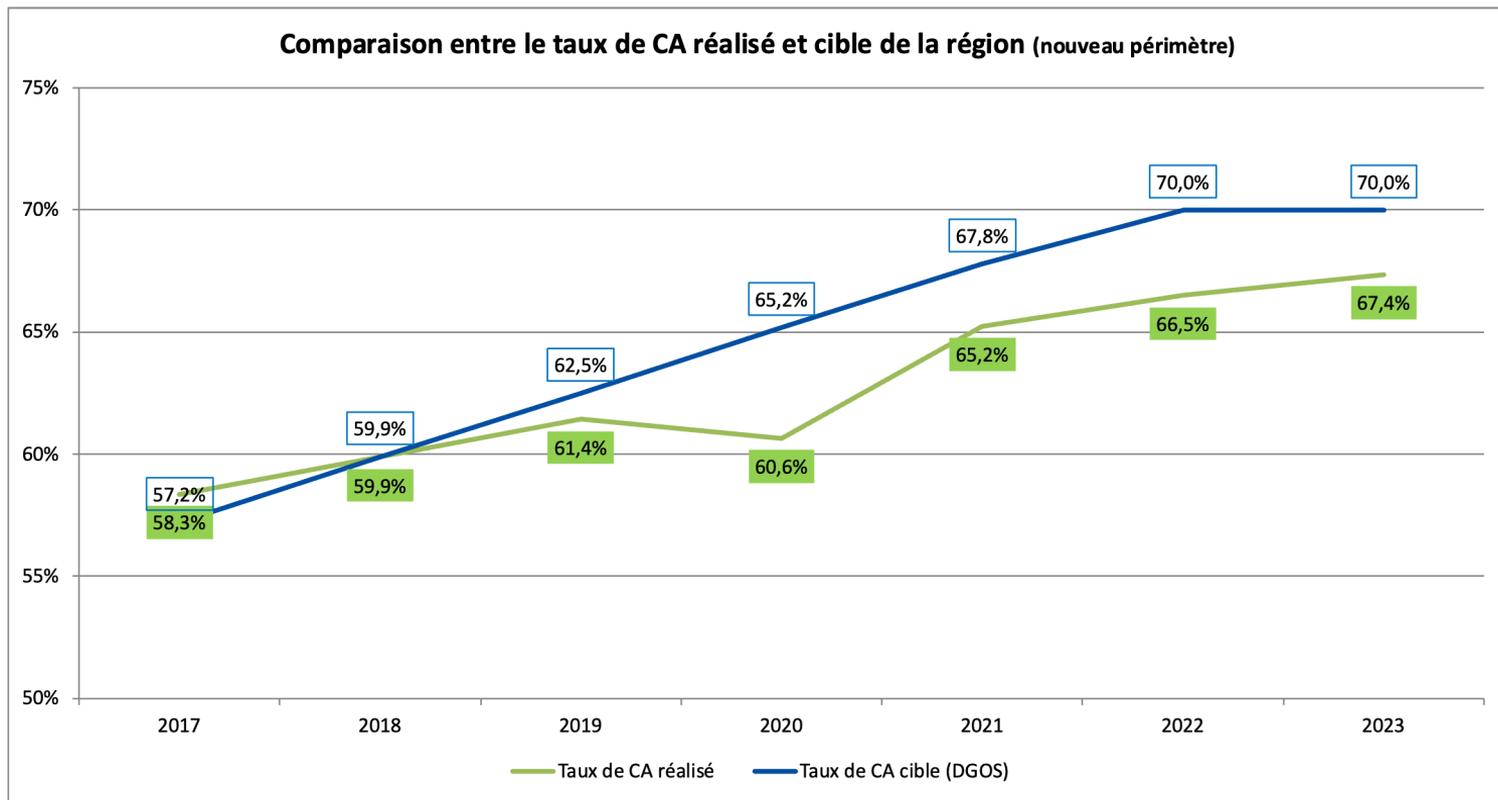
6.Webinaire

Activité

Evolution de la chirurgie en Ile-de-France (nouveau périmètre)

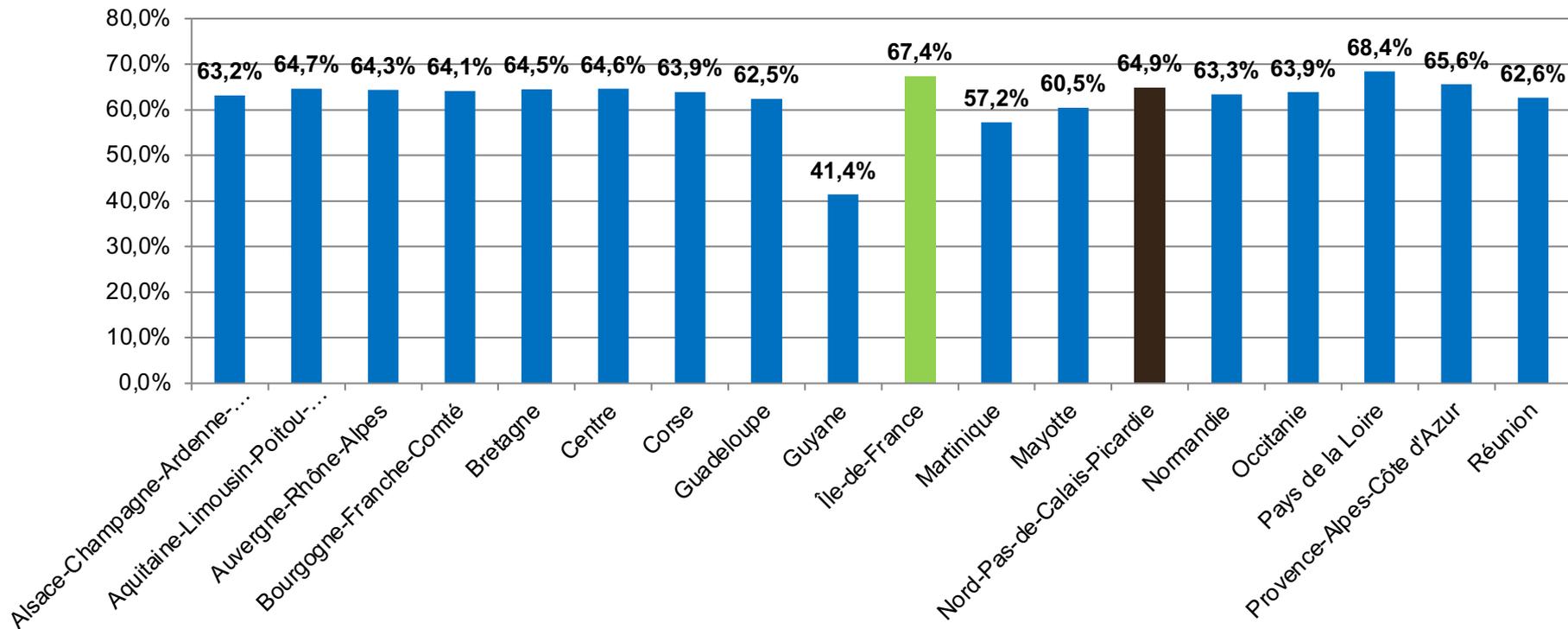


Activité

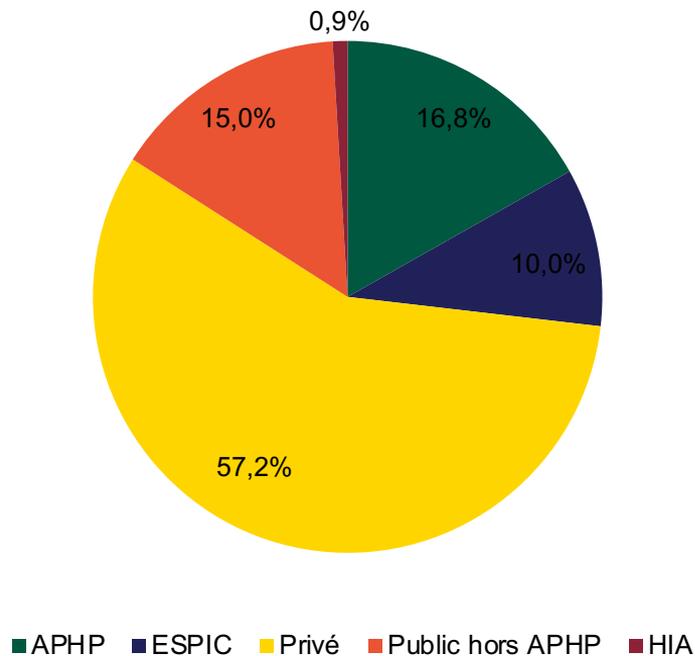


Activité

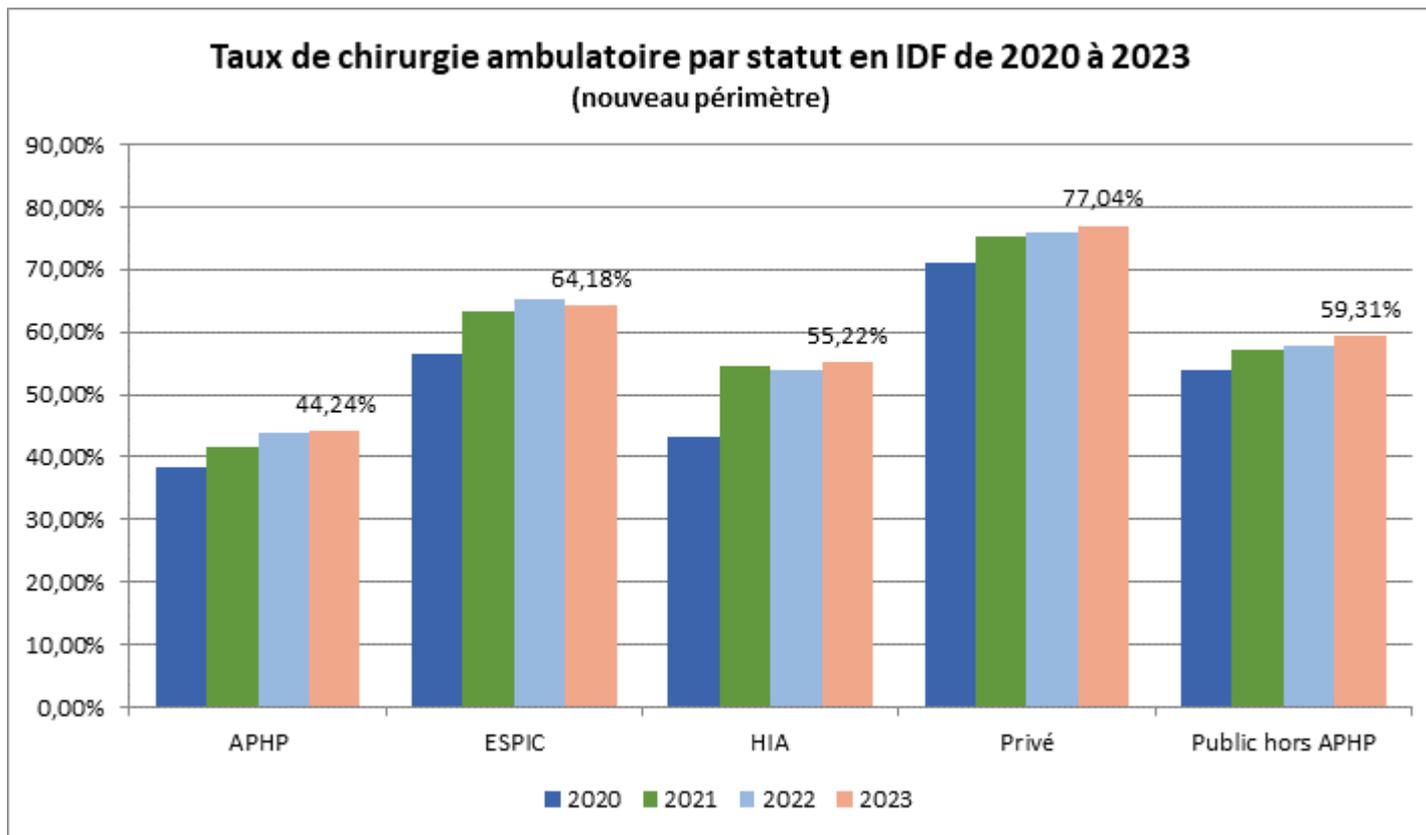
Taux de chirurgie ambulatoire par région (nouveau périmètre)



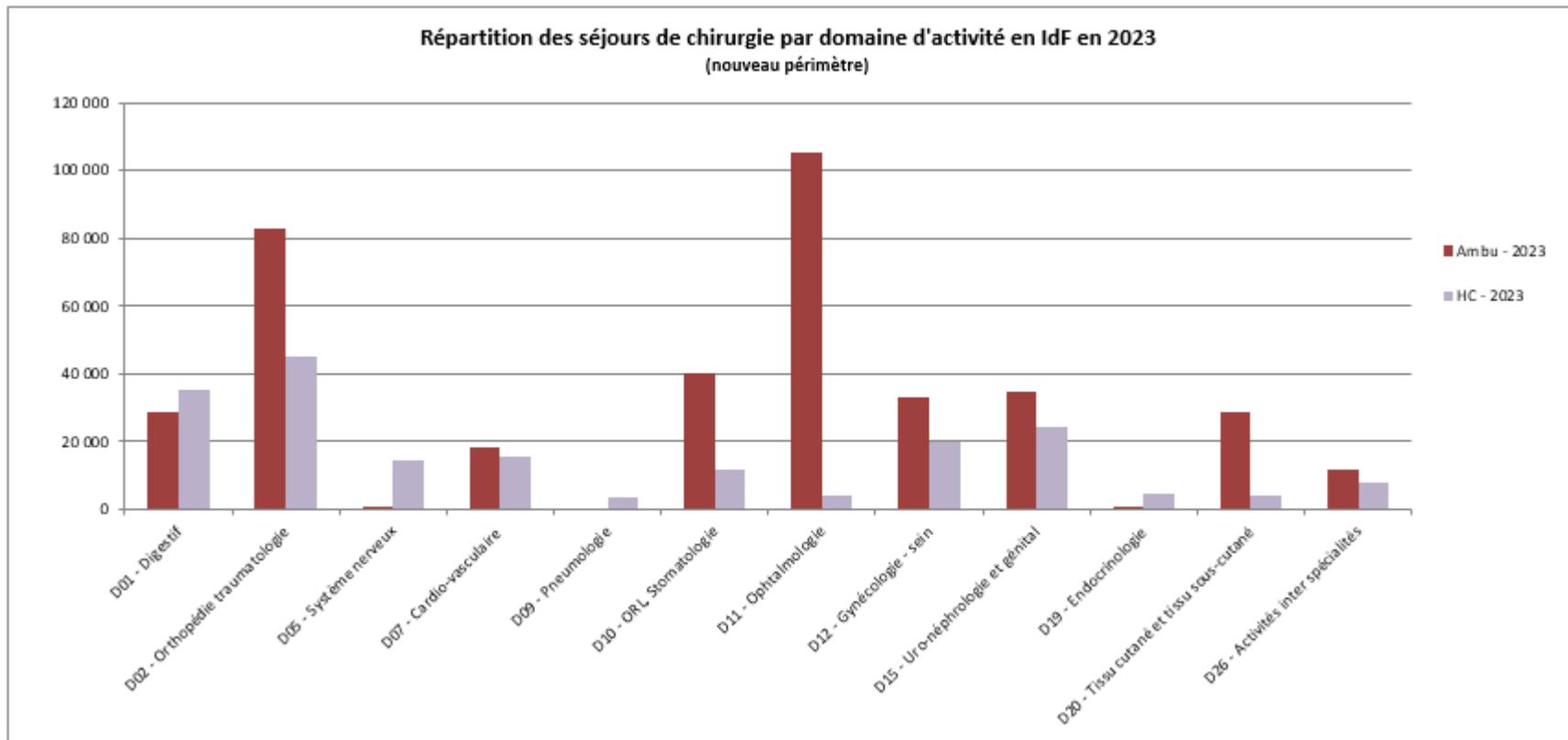
Répartition de l'activité de chirurgie ambulatoire par statut en IdF en 2023 (nouveau périmètre)



Activité



Activité



1.Les décrets

2.Les objectifs qualitatifs régionaux de l'offre de soin

3.Les objectifs quantitatifs régionaux de l'offre de soin

PRS3

1. Les décrets

3 conditions d'implantation pour la chirurgie adulte

1. Secteur interventionnel

2. Accès à des examens

3. Accès à USC

+ possibilité de chirurgie pédiatrique

+ possibilité de radiologie interventionnelle

1. Les décrets

5 conditions techniques de fonctionnement des activités de soins en chirurgie adulte

Conditions de fonctionnements : Dispositions relatives aux unités de soins

1. Le titulaire de l'autorisation de chirurgie est tenu d'organiser la continuité des soins en dehors des heures d'ouverture de l'unité, y compris les dimanches et jours fériés
 2. L'unité de chirurgie ambulatoire
 3. Le nombre et la qualification des personnels médicaux, d'auxiliaires médicaux et d'aides-soignants sont adaptés aux besoins
 4. La présence permanente d'au moins un IDE, un médecin spécialisé en anesthésie-réanimation et d'un médecin spécialisé en chirurgie dans l'unité de chirurgie ambulatoire
 5. Une chartre de fonctionnement
-

PRS3

1. Les décrets

6 conditions d'implantation pour chirurgie bariatrique

1. Avis pluridisciplinaire (+/- pédiatre) => PPS

2. Secteur interventionnel

3. Accès à des examens dont TDM adapté 24h/24h

4. Accès à des endoscopies digestives

5. Accès à unité de réanimation

6. Minimum de 50 actes

+ possibilité de chirurgie pédiatrique si autorisation en chir. pédiatrique

PRS3

1. Les décrets

2 conditions techniques de fonctionnement des activités de soins en chirurgie bariatrique

1. La pratique de l'activité de soins de chirurgie bariatrique nécessite l'accès à tout moment à du matériel et à des instruments adaptés à la prise en charge des patients atteints d'obésité.
 2. Le titulaire de l'autorisation assure la continuité des soins et contribue à l'élaboration du programme personnalisé de soins pour les patients atteints d'obésité qui sont pris en charge dans le cadre de l'activité de chirurgie bariatrique
-

PRS3

1. Les décrets

5 conditions d'implantations des activités de soins en chirurgie pédiatrique

Conditions d'implantations : comme chirurgie

1. Le titulaire de l'autorisation de chirurgie pédiatrique prend en charge des enfants de moins de 15 ans
2. En cas de besoin, le titulaire de l'autorisation sous la modalité chirurgie pédiatrique peut prendre en charge des enfants entre 15 et 18 ans
3. Le titulaire de l'autorisation sous la modalité de chirurgie pédiatrique adhère au **dispositif spécifique régional de chirurgie pédiatrique**
4. **Mais**, Par dérogation, le titulaire de l'autorisation sous la modalité : « chirurgie pratiquée chez des patients adultes » peut prendre en charge des enfants de plus de 3ans **en urgence** si l'activité de chirurgie porte sur des pratiques **thérapeutiques suivantes : chirurgie orthopédique et traumatologique, viscérale et digestive, gynécologique et urologique.**
5. Sur site, le titulaire dispose d'**une structure des urgences**

PRS3

1. Les décrets 5 Conditions techniques de fonctionnement des activités de soins en chirurgie pédiatrique

Conditions de fonctionnement :

1. En cas d'activité de soins de chirurgie pédiatrique, la prise en charge pédiatrique des patients nécessite une répartition adaptée par groupes d'âge, dans un ou plusieurs unités d'hospitalisation à temps complet pédiatriques.
2. il dispose d'un médecin spécialisé en chirurgie pédiatrique ou justifiant d'une formation initiale et d'une expérience pour la pratique thérapeutique spécifique concernée et d'un anesthésiste-réanimateur justifiant d'une expérience pour la PEC chirurgicale pédiatrique.
3. Il doit disposer sur son site d'au moins un bloc interventionnel à accès protégé, de dispositifs médicaux et des produits de santé, adaptés à la prise en charge des enfants.
4. Le titulaire de l'autorisation dispose d'une équipe paramédicale comprenant notamment des infirmiers dont au moins un infirmier de puériculture ou au moins deux infirmiers justifiant d'une expérience en pédiatrie.
5. Le titulaire de l'autorisation assure l'intervention d'un psychologue en tant que de besoin.

PRS3

2. Objectifs qualitatifs de l'offre de soins

Objectif 1 : Renforcer la performance et la qualité

- Les ressources humaines (RH) : le nombre, la recertification, l'équipe et la pluridisciplinarité.
- les innovations
- Le développement de la chirurgie ambulatoire : une priorité,
- L'apport du numérique
- La nécessité d'une transition écologique :
- Une évaluation multiple des pratiques

PRS3

2. Objectifs qualitatifs de l'offre de soins

Objectif 2 : Veiller à la pertinence des soins

1. Rôle de l'Observatoire régional de la chirurgie ambulatoire (ORCA). => Production de tableaux de bord en chirurgie permettant d'analyser la pertinence des actes puis de proposer un programme d'amélioration
2. Liens étroits avec l'Instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins (IRAPS) et sera abordé au sein d'un groupe de travail spécifique.

PRS3

2. Objectifs qualitatifs de l'offre de soins

Objectif 3 : Equilibrer l'offre de soins en chirurgie sur les différents territoires

La pratique chirurgicale doit être équilibrée au niveau des territoires avec plusieurs priorités :

- Dans la grande couronne, l'accès chirurgical doit être maintenu au sein des GHT (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) ;
- La gradation des soins doit être structurée et l'attractivité des ressources humaines préservé
- Des projets médicaux partagés au niveau territorial
- **Meilleure adéquation entre les besoins et les lignes de permanence des soins.**

PRS3

2. Objectifs qualitatifs de l'offre de soins

Objectif 4 : Garantir à tous une offre de soins en chirurgie accessible pour tous :

L'accès à des soins chirurgicaux de qualité et à l'innovation doit être accessible pour tous les patients avec quatre publics prioritaires :

- Gériatrie « UPOG
- Pédiatrie : « ACHILE » comme DSR devrait améliorer cette offre.
- Précarité : les patients en situation de précarité ne consultent souvent qu'en urgence d'où la nécessité d'une permanence des soins et d'un accès aux consultations sans rendez-vous.
- Handicap : UPOH (Unité péri-opératoire et handicap) et hotline

PRS3

3 . Objectifs quantitatifs de l'offre de soins

Chirurgie adulte		
Zones de répartition des activités	Implantations cibles (OQOS)	
=		
Proximité	Borne basse	Borne haute
75	43	44
92	21	21
93	15	16
94	15	15
GRANDE COURONNE		
77 Nord	6	6
77 Sud	5	6
78 Nord	9	9
78 Sud	5	5
91 Nord	6	6
91 Sud	6	7
95 Est	2	2
95 Ouest	4	4
95 Sud	5	5
TOTAL : 149	140	146

Chirurgie pédiatrique		
Zones de répartition des activités	Implantations cibles (OQOS)	
=		
départements	Borne basse	Borne haute
PETITE COURONNE		
75	5	5
92	2	4
93	3	3
94	6	6
GRANDE COURONNE		
77	3	4
78	3	4
91	4	5
95	1	3
TOTAL	23	30

Chirurgie bariatrique		
Zones de répartition des activités	Implantations cibles (OQOS)	
=		
départements	Borne basse	Borne haute
PETITE COURONNE		
75	7	13
92	4	4
93	5	9
94	1	4
GRANDE COURONNE		
77	2	3
78	3	6
91	4	6
95	3	7
TOTAL	29	52

Situation de l'équipement régional

- 48 sites équipés
- 55 robots installés

Actions en 2023

- Appui des établissements pour analyser leur **potentiel d'activités réalisables par robot**
- Rédaction d'un **guide méthodologique en vue de l'acquisition d'un robot.**
- **Organisation des colloques semestriels :**
- 17/4/23 1^{er} Colloque sur la chirurgie mini-invasive assistée par robot en Ile de France
- 19/10/23 2^{ème} Colloque sur la chirurgie mini-invasive assistée par robot en Ile de France

ACHILE

- ✓ 2019 Réseau mis en place pour les urgences chirurgicales infantiles
- ✓ 2022 Décrets chirurgie établissant la nécessité de mettre en place un DSR
- ✓ 2023 Mise en place du DSR de Chirurgie infantile

LES AAP et AMI

1. AAP Anxiété périopératoire V2 : 8 établissements
2. AAP Préhabilitation : 10 établissements
3. AAP Transition écologique dans les blocs opératoires : 11 établissements
4. L'AAP UPOH : 3 établissements
5. AAP J0 : 5 établissements

et

1. AMI sur la santé numérique en chirurgie : 15 sociétés

Les 6 webinaires

1. Recherche en chirurgie

2. Préhabilitation

3. EIGS

4. Robot mono-disciplinaire

5. J0 : une évidence

6. Robots chirurgicaux

300-400 participants
Replay disponibles sur le site

Site de l'Observatoire en chirurgie



Agenda

Chirurgie Ambulatoire ▾

Chirurgie Robotique ▾

RAC - Parcours Chirurgie ▾

Archives ▾



Inscriptions Évènement

Appel à projet ARS - IDF

Siège de l'Agence Régional de Santé - Ile-De-France

Des actions intéressantes pour chacun

Des points positifs dans la pratique

Encore beaucoup de projets pour nos 4 objectifs : PPPP

Performance, pertinence, Pour tous et Partout